

RECUEIL DES DÉCRETS

DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

NOUVELLES DE PARIS ET DE LYON.

Lyon, le 12 avril 1848.

— En Angleterre, la crise approche. Londres sera probablement le théâtre d'une redoutable collision. Samedi, 8, la reine Victoria doit se rendre à Osborne, dans l'île de Wight.

Cette retraite de la souveraine est un fait de la plus haute gravité; car elle indique une précaution dont on ne se fût pas avisé, il y a quelques semaines, tant la royauté paraissait au-dessus de toute atteinte.

La convention chartiste s'est assemblée, le 6, à Londres. Après quelques débats animés, elle a adopté le programme soumis à la convention nationale par le comité exécutif.

Ce programme contient les résolutions suivantes :

1° Que dans le cas où la pétition nationale serait rejetée par la chambre des communes, la convention prépare un mémoire national adressé à la reine, tendant à dissoudre le parlement actuel et à n'appeler dans son conseil que les ministres qui feront de la charte du peuple une mesure de cabinet.

2° Que la convention arrête la convocation d'une assemblée nationale et la nomination des délégués en séance publique, pour présenter à la reine le mémoire national et pour adopter les moyens les plus convenables d'assurer l'établissement immédiat de la charte du peuple.

3° La convention adjure le pays de tenir simultanément des assemblées vendredi-saint, 21 avril, à l'effet d'adopter le mémoire national et d'élire les délégués à l'assemblée nationale.

4° L'assemblée nationale se réunira, lundi 1^{er} mai 1848, à Londres.

M. Reynolds, dans un discours très-violent, a soutenu qu'il était désormais inutile d'adresser, soit une pétition, soit un mémoire au parlement ou à la reine. Tout cela n'était qu'une farce et le temps d'agir était arrivé. Il n'éprouvait, quant à lui, aucune antipathie pour la jeune dame qui était sur le trône; mais il pensait que tous avaient le devoir de fonder une constitution et des institutions sur la base républicaine.

— D'après une correspondance particulière datée de Milan le 1^{er} avril, et publiée dans la dernière édition de la *Concordia*, il paraît que les Autrichiens étaient à quatre milles de Brescia, en avant de Saint-Eufemio. Un corps de Piémontais établi à Ospedaletto venait d'entrer dans cette ville pour renforcer la garnison animée toujours du plus grand enthousiasme.

Une correspondance particulière datée de Rome le 26 mars annonce que ce jour-là les étudiants, commandés par le père Gavazzi, sont partis pour la Lombardie en même temps que deux autres bataillons de volontaires.

Le lendemain, tout ce qui restait d'infanterie, d'artillerie et de carabiniers devait se mettre en route. Tout le monde est plein d'ardeur; on craint seulement de ne pas arriver à temps.

Un grand mouvement se fait aussi chez les Napolitains qui tiennent également à joindre leurs efforts au reste de l'Italie pour expulser les étrangers.

La nouvelle de la révolution du Tyrol italien est confirmée.

— Plusieurs lettres de Chambéry annoncent que notre drapeau y a été insulté d'une manière indigne.

La déroute de la colonne savoisonne accomplie, un chien fut affublé des glorieuses couleurs qui flottaient autrefois sur cette ville. On le chassa après dans la ville aux huées d'une populace ameutée, puis, lorsque la malheureuse bête fut au bout de ses forces, on lâcha sur elle d'autres chiens en fureur qui la mirent en pièces et traînèrent dans la boue les couleurs nationales de la France.

— Le gouvernement vient de donner les ordres nécessaires au prochain transfèrement d'Abd-el-Kader et de sa suite au château de Pau. Le commandant du génie de cette ville transmet à un journal de la localité la substance des ordres qu'il a reçus à ce sujet :

« Le personnel à installer se composera ainsi qu'il suit :

» Abd-el-Kader, trois de ses frères, son beau-frère, trois ou quatre parents rapprochés.

» Chacun de ces personnages a une famille composée d'une ou deux femmes et de plusieurs enfants; chaque famille a un ou plusieurs domestiques. Le nombre total des personnes à loger serait de quarante au moins. »

ACTE AUTOGRAPHE D'ABDIICATION DE LOUIS-PHILIPPE.

Tout le monde sait que Louis-Philippe, après avoir essayé vainement des ministères Molé, Thiers et Barrot, dans la nuit du 23 au 24 février, s'était décidé à abdiquer en faveur du comte de Paris. Mais on n'a pas connu le texte précis de l'acte d'abdication. Nous le publions aujourd'hui après l'avoir copié littéralement sur l'original même :

« J'abdique cette couronne que la voix nationale m'avait appelée (*sic*) à porter, en faveur de mon petit fils le comte de Paris.

» Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui.

» 24 février 1848.

LOUIS-PHILIPPE. »

Cette pièce importante a été arrachée, aux Tuilleries, des mains du général qui allait la présenter au peuple, par le citoyen Charles Lagrange, de Lyon, qui a crié en s'en emparant : *Pas de Régence! Plus de Roi! Vive la République!* Elle est écrite sur un carré de papier irrégulier et elle avait été pliée en quatre avant d'avoir été complètement séchée; elle est maculée de *duplicata* en quelques endroits.

— On lit dans le *Spectateur de Dijon*, 3 avril :

« Un événement tragique a marqué la nuit dernière dans la ville de Dijon. Des voleurs se sont introduits au grand séminaire et ont pénétré dans la chambre de M. l'abbé Belin économiste de l'établissement, qu'ils ont assassiné, sans doute afin de n'être pas découverts et poursuivis plus tard.

» Ils sont arrivés à l'établissement après avoir escaladé soit le mur de la cour du séminaire, soit celui du jardin de l'évêché. Ils sont entrés dans la maison d'abord par une fenêtre sans croisée du premier étage, du côté de l'évêché; ils s'étaient servis d'échelles trouvées au séminaire même et dans le jardin de l'évêché. Descendu du premier au rez-de-chaussée par le grand escalier, ils n'ont pu crocheter la porte de l'économat, et sont retournés par le même chemin au jardin de l'évêché. C'est de là qu'ils sont entrés dans la chambre de M. l'abbé Belin, qui, demeurant au rez-de-chaussée, avait la trop confiante habitude de ne pas fermer ses contre-volets. On l'a trouvé mort dans son lit, placé entre deux matelas.

» Tous les tiroirs des meubles ont été ouverts; c'était le but principal et sans doute unique du crime.

» La justice, avertie tout de suite, s'est rendue immédiatement sur les lieux; elle informe.»

— Jeudi dernier, à l'aube du jour, le sieur Aillaud, agent de poursuite des contributions directes, passait dans le bois des Escorbins, sur la route de Thizy aux Echarmeaux, situé à deux kilomètres de ce dernier village, vers lequel il se dirigeait. A peine avait-il fait 300 pas dans le bois, que deux individus parurent sur une balme du chemin. L'un d'eux s'élança et vint se placer en face de lui, ayant la figure masquée d'un mouchoir; il lui présenta en travers un énorme et long bâton dont il était armé, et lui dit d'une voix qui paraissait déguisée : *Citoyen Aillaud de l'argent.*

Ce dernier lui montra successivement une pièce de 5 francs, puis 80 centimes, en demandant grâce pour cette dernière monnaie qui lui était nécessaire pour son voyage; mais la main du voleur s'empara de tout, puis, interrogeant l'autre poche du gilet d'Aillaud, lui dit : *Il y a encore là de l'argent!* (En effet, elle renfermait 20 francs.)

Aillaud demanda encore grâce pour cette somme, en expliquant qu'elle ne lui appartenait point, mais à un percepteur qui la lui avait confiée pour faire un paiement. La main inexorable du larron saisit encore ce pécule, et il disparut dans le bois avec son camarade, qui était resté sur la balme en tournant le dos à la scène.

Ces deux individus étaient d'une taille élevée et misérablement vêtus.

Lyon. — On lit dans le *Censeur* :

Dimanche matin, à la cérémonie des Cordeliers, plusieurs vols de montres et de tabatières ont été commis dans la foule qui se pressait aux abords de la place. Deux coupables, déjà repris de justice, ont été arrêtés hier.

— On nous écrit de Paris :

« M. Emmanuel Arago ayant demandé, il y a quelques jours, son rappel de Lyon pour cause de santé, on nous assure aujourd'hui que la démission, plusieurs fois offerte par le commissaire départemental du Rhône, est enfin acceptée. »

— Les escadrons de chasseurs à cheval du 10^e régi-

ment qui ont traversé Bourg ces jours derniers, en se dirigeant sur l'Isère pour faire partie de l'armée des Alpes, ont reçu contre-ordre. Ils ont repassé à Bourg vendredi, marchant en sens opposé. Cette mesure, qui les priverait de l'honneur d'être à l'avant-garde de l'armée, serait dit le *Courrier de l'Ain*, une punition de l'acte d'insubordination que ce régiment a commis à Dôle contre son colonel et quelques officiers. Ce sera là une leçon disciplinaire de nature à être sentie par des soldats frauçais.

— Dimanche a eu lieu sur la place des Cordeliers une fête funèbre en l'honneur des victimes tombées dans l'insurrection d'avril 1834.

A neuf heures du matin, le cortège, composé des diverses autorités préfectorales, municipales et militaires, de tous les corps constitués, de toutes les écoles, de députations de tous les clubs portant leurs bannières, de députations des diverses corporations de Lyon et des faubourgs, de députations de tous les bataillons de la garde nationale, est parti de l'Hôtel-de-Ville, a passé par la rue Puits-Gaillet, le quai de Retz, la place du Concert, et est arrivé sur la place des Cordeliers.

Un immense catafalque, entouré de guirlandes de lierre et de cyprès, et sur lequel brûlaient des feux bleus, était dressé sur la place. Sur les quatre faces on lisait cette inscription répétée quatre fois :

Honneur aux martyrs de la liberté! — Juillet 1830.

Novembre 1831. Juin 1832. Avril 1834.

Mai 1839. Février 1848.

Pologne, Irlande, Suisse, Modène, Bologne, Varsovie, Cracovie, Lemberg, Madrid, Barcelonne, Lisbonne, Oporto, Naples, Palerme, Messine, Chambéry.

Une large estrade tendue de noir, pavoisée de drapeaux tricolores, était adossée à la colonne du Méridien, recouverte elle-même de draperies noires, surmontée de drapeaux auxquels pendaient des crêpes, et d'une inscription portant ces mots : *Aux combattants d'avril. Lagrange chef. Caussidière mort.*

Les autorités sont montées sur l'estrade, et un premier discours a été prononcé par le citoyen Hugon, condamné d'avril.

Un second discours a été prononcé par le citoyen Brosse.

Plusieurs morceaux de musique de la garde nationale ont ensuite joué des airs patriotiques; puis le citoyen Arago, commissaire extraordinaire du gouvernement, a pris la parole.

De longs applaudissements ont suivi son allocution chaleureuse; on a alors enlevé tous les crêpes, et l'on a planté l'arbre de la liberté tout près de la colonne, pendant que les musiques exécutaient des airs patriotiques. L'arbre est un jeune peuplier. Alors l'artiste Barielle est monté sur l'estrade et a chanté *la Marseillaise* dont toute la population répétait le refrain. Les élèves de l'école de chant, dirigés par Maniquet, ont chanté un chœur à la liberté; puis *le Chant du Départ* a été entonné, et le cortège s'est ensuite retiré par la rue Grenette, la place Saint-Nizier et le quai de la Liberté.

La foule était immense; toutes les fenêtres, tous les toits, les arbres du quai étaient occupés par des curieux; partout le cortège a été accueilli au cri de *Vive la République!*

Lyon. — Imprimerie de BOURS Y fils, rue de la Poulaille, 49.